



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bassins miniers

Question écrite n° 126292

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la nécessité pour l'État de poursuivre la rénovation des voies et réseaux divers des cités minières en Moselle Est en vue de leur transfert dans le domaine public communal. La convention particulière relative à la remise en état des voiries des cités minières sidérurgiques et textiles se termine en 2013 sans que toutes les opérations nécessaires aient pu être inscrites faute d'un budget suffisant. Il reste en effet de nombreux projets à satisfaire auxquels s'ajoute un volet assainissement relatif aux voiries qui ont été rétrocédées sans faire l'objet d'une remise aux normes, ce qui pose aujourd'hui des problèmes juridiques et opérationnels importants. Il lui demande si son Gouvernement compte poursuivre l'effort de l'État en faveur de la remise en état des voiries et réseaux divers des cités minières au-delà de 2013.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126292

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 402

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)